

**Objet : Compte rendu des décisions du Président.**

Conformément aux articles L5211-10 et L2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales et en application de la délibération du Comité Syndical du 19 septembre 2005, donnant délégation au Président pour une partie de ses attributions, Monsieur le Président expose à l'Assemblée les décisions prises récemment:

- N°014/07** Contrat avec la phonothèque méditerranéenne pour la création d'une exposition commémorant la crise viticole de 1907 « clairon et crayons des gueux de la vigne ». Coût de la création : 14 900 €uros TTC.
- N°015/07** Publicités et annonces concernant les concerts du festival « musiques au cœur du vignoble » avec la semaine du minervois pour un montant de 452,23 € TTC et avec le magazine olé pour un montant de 837,20 € TTC.
- N°016/07** Contrat avec l'entreprise Médiapost pour la distribution du dépliant du festival « musiques au cœur du vignoble » sur les communes du Pays Haut Languedoc et Vignobles ». Montant de la prestation : 1 705,07 €uros TTC.
- N°017/07** Messages radiophoniques annonçant les concerts du festival « musiques au cœur du vignoble » sur Radio Nostalgie Vallée d'Orb pour un montant de 881,57 € TTC.
- N°018/07** Contrat avec l'agence AOC pour la communication globale et l'édition des documents de communication du festival « Musiques au cœur du Vignoble ». Coût du marché : 7 654,40€ TTC.
- N°019/07** Contrat avec le Producteur de la compagnie du Kiosque, pour le spectacle musical "L'écho de la Robine –Café imaginaire " le 19 mai 2007 à Mons la Trivalle, dans le cadre du Festival de Musiques au cœur du Vignoble. Coût forfaitaire de la prestation 5 500,00 € TTC.
- N°020/07** Contrat avec le Producteur de l'association, Cardabèla pour le concert "une Anche Passe - Port d'Attache " le 12 mai 2007 à Quarante, dans le cadre du Festival Musiques au cœur du Vignoble. Coût forfaitaire de la prestation 4222,40 € TTC.
- N°021/07** Contrat avec le Producteur de l'Art à Tatouille, pour le concert "L'art à Tatouille avec Roland Ramade " le 5 mai 2007 à La Caunette, dans le cadre du Festival Musiques au cœur du Vignoble. Coût forfaitaire de la prestation 1 899,00 € TTC.
- N°022/07** Fournitures et livraison de verres à dégustation de vin dans le cadre du festival Musiques au cœur du Vignoble. Contrat avec l'entreprise Verrerie de la Marne. Coût du marché : 2756,40 €uros TTC.
- N°023/07** Prestation de coordination artistique concernant l'encadrement professionnel de la Chorale et de l'Harmonie du Pays et le défraiement des choristes, musiciens et intervenants. Coût du marché : 19 180,00 €uros TTC.
- N°024/07** Acquisition et installation d'un standard téléphonique sur les antennes de St Chinian, Roujan et Bédarieux avec la main d'œuvre, le déplacement des techniciens et la formation Coût du marché : 7 176,00 €uros TTC.
- N°025/07** Contrat avec le producteur Gospel University Choir pour le spectacle »Swing of Gospel » le 4 mai 2007 à St Pons de Thomières, dans le cadre du Festival Musiques au cœur du Vignoble. Coût forfaitaire de la prestation 2 610,00 € TTC.

- N°026/07** Acquisition de mobiliers de bureau avec l'entreprise « papeterie du midi »  
Coût du marché : 17148,86 €uros TTC.
- N°027/07** Contrat avec l'agence AOC concernant la conception graphique, impression et livraison d'éditions touristiques.  
Coût du marché : 83 605,80 €uros TTC.
- N°028/07** Convention conclue avec l'ANPE et l'ASSEDIC concernant une action de formation préalable à l'embauche au profit de Mlle Aurore Boisard concernant le métier de chargé de communication du 19/3 au 18/6/07.  
Montant de la participation Assédic : 1800 €uros TTC.
- N°029/07** Avenant N°1 au marché 06/08 concernant l'attribution du lot n°1, platerie, avec la SARL Bâti d'Oc pour l'extension de la maison des Services publics et l'aménagement des locaux du siège.  
Montant de l'avenant : 915,50 €uros TTC.
- N°030/07** Avenant N°1 au marché 06/08 concernant l'attribution du lot n°3, électricité, avec l'entreprise A.C.A.P.E. pour l'extension de la maison des Services publics et l'aménagement des locaux du siège.  
Montant de l'avenant : 779,24 €uros TTC.
- N°031/07** Avenant N°1 au marché 06/08 concernant l'attribution du lot n°6, menuiseries, avec l'entreprise Bâti d'Oc pour l'extension de la maison des Services publics et l'aménagement des locaux du siège.  
Montant de l'avenant : 620,50 €uros TTC.
- N°032/07** Avenant N°1 au marché 06/08 concernant l'attribution du lot n°7, peinture, avec l'entreprise Conejero pour l'extension de la maison des Services publics et l'aménagement des locaux du siège.  
Montant de l'avenant : 225,85 €uros TTC.
- N°033/07** Réalisation d'une évaluation projective de la politique culturelle vigneronne avec la Sarl Notes in Gammes  
Montant de la mission : 9087,21 €uros TTC.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en prendre acte.

Où l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité le Comité Syndical prend acte des décisions prises.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Bédarieux, le 10 mai 2007.

Le Président,  
Francis BOUTES

Reçu en Sous-Préfecture De Béziers Le 29 mai 2007
---